



**LA AFRIQUE
TRIBUNE**

EN PARTENARIAT AVEC



- POLICY PAPER 2019 -

**LE MAROC
PEUT-IL ETRE
LE FUTUR
« GREEN HUB »
DE L'AFRIQUE?**

SOMMAIRE

Le Maroc peut-il être le futur « Green Hub » de l'Afrique ?

LA STRATÉGIE NATIONALE POUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE : FONDEMENTS ET RÉALISATIONS

Constats et ancrages d'une réflexion en faveur de la transition écologique

Un défi mondial impactant d'autant plus le continent africain

La transition écologique comme projet de société pour le Maroc

La prise en main par l'État marocain de cette problématique à travers la SNDD

Une vision pragmatique guidée par des principes

Une stratégie articulée autour de 7 leviers

Une réflexion créatrice de synergies entre les secteurs public et privé

PERSPECTIVES POUR LE MAROC ET LE CONTINENT À L'HORIZON 2030

Le Maroc à l'avant-garde de la transition écologique en Afrique

Le désenclavement des zones rurales et la gestion maîtrisée des enjeux urbains

Pionnier continental dans le développement des énergies renouvelables

L'action du Maroc en faveur de la résilience du continent

L'accompagnement dans le déploiement de solutions écologiques

L'assistance dans la mise en place d'un cadre de gouvernance de projets durables et résilients

Confiance, complémentarité et inventivité, le trio gagnant marocain en faveur du développement durable africain





Le Maroc peut-il être le futur « *Green Hub* » de l'Afrique ?

Situé aux confluences des mondes de par sa triple identité africaine, méditerranéenne et musulmane, le Maroc fait figure depuis plus d'une décennie de laboratoire planétaire en matière de développement durable et de transition climatique.

Si l'inauguration de la plus grande centrale solaire au monde - Noor 1 - située près de Ouarzazate en Février 2016 a pu surprendre quelques observateurs de la trajectoire poursuivie par le Royaume Chérifien, elle ne constitue en réalité qu'un pan d'une stratégie plus globale visant à faire du Maroc le futur « *Green Hub* » du continent.

Les enjeux liés à la transition climatique et à l'écologie pour ce pays de 34 millions d'âmes sont de taille : dépourvu d'hydrocarbures malgré les réserves massives de son voisin algérien, le Maroc doit depuis longtemps faire face à un défi structurel pour fournir suffisamment d'énergie à son tissu économique. Ce dernier, quant à lui, doit impérativement répondre au double challenge de l'accélération de la croissance et de sa qualité pour la rendre plus inclusive.

Le choix de faire du Maroc un champion du renouvelable n'était donc pas dicté par les urgences du moment, généralement voraces en énergie et peu regardantes quant à l'empreinte écologique. Malgré cela, sous le leadership du Roi Mohammed VI, le Royaume Chérifien a résolument emprunté le chemin de la responsabilité face au défi climatique, articulant une combinaison de politiques répressives – telle que la lutte contre le plastique –, mais également incitatives, à l'instar d'une gestion raisonnée de l'eau ou de la promotion d'un mix énergétique ambitieux plaçant le solaire au premier plan.

Ceci n'est pas un hasard pour qui observe la trajectoire du chef de l'État marocain, dont la première grande sortie internationale fut sa participation au sommet historique de Rio en 1992. Près de vingt-cinq ans plus tard, celui qui est depuis devenu Mohammed VI accueillera à Marrakech le gotha mondial à l'occasion de la COP 22, considérée comme la plus importante après le sommet de Paris de 2015.

Parce que la croissance durable constitue l'une des pierres angulaires du modèle de développement adopté par le Maroc, La Tribune Afrique, en partenariat avec le leader mondial de l'environnement, le groupe Veolia, a choisi de produire ce Policy Paper qui adresse la trajectoire marocaine et livre des pistes afin que le Royaume puisse transformer l'essai pour devenir le champion climatique de l'Afrique.

Constats et ancrages d'une réflexion en faveur de la transition écologique



Reuters /

Un défi mondial impactant d'autant plus le continent africain

En 2050, 9 milliards d'individus dont 2,5 milliards en Afrique cohabiteront sur la planète. La pression démographique croissante et l'accélération du changement climatique rendent visible la raréfaction des ressources. La communauté internationale n'a eu d'autre choix que d'aller au-delà de la simple prise de conscience de ces bouleversements. Progressivement, institutions étatiques et internationales, société civile et secteurs privés entament des démarches dites de transition écologique.

Destinée à lutter contre les externalités négatives du changement climatique, la transition

écologique vise à concrétiser les notions issues du développement durable : emploi d'énergies renouvelables pour la transition énergétique, production de biens recyclables et intégrés à une économie circulaire pour favoriser la transition industrielle et enfin, développement d'une agriculture moins énergivore et respectueuse de l'environnement pour la transition agricole, tout en favorisant le développement humain. Cette prise en compte des enjeux de croissance durable se traduit par la poursuite des Objectifs de Développement Durable (ODD) définis par l'Assemblée Générale des Nations Unies en 2015.

Constats et ancrages d'une réflexion en faveur de la transition écologique



Ces cinq dernières années, les rassemblements internationaux dédiés à cette réflexion ont créé un véritable choc des consciences. Les responsables internationaux entamaient déjà en 1994, lors de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques, les discussions menant à l'adoption de l'Accord de Paris lors de la Conférence des Parties 21 (COP 21) puis à sa mise en œuvre à la COP 22, un an plus tard à Marrakech.

En ré accreditant la nécessité d'agir contre le réchauffement climatique et d'engager une transition écologique mondiale, la COP 22 fut l'occasion de resituer le continent africain au

cœur de ces enjeux. Réunissant acteurs étatiques, organisations supranationales, membres de la société civile et du monde de l'entreprise, elle permit aux pays africains de faire entendre leurs voix en faveur d'une refonte des modèles de développement. Ainsi, si l'Afrique est le continent qui émet le moins de gaz à effet de serre, il n'en demeure pas moins celui qui pâtit le plus des effets néfastes du changement climatique. Et pour preuve, sur les dix pays au monde les plus vulnérables, sept se situent sur le continent africain. Avec 232 millions d'individus souffrants de malnutrition et une agriculture dépendante à 94% de la pluviométrie, l'insécurité alimentaire avérée met en péril la stabilité du continent et de ses relations extérieures (conflits en lien avec les ressources, déplacements de populations, vagues migratoires non maîtrisées en dehors de l'Afrique etc.).

Pour répondre à ces défis, la Banque Africaine de Développement (BAD) a pris en 2015 un engagement sur cinq axes prioritaires via son programme « High Five » : éclairer, nourrir, industrialiser, intégrer l'Afrique et améliorer la qualité de vie des populations. L'Union Africaine (UA), dans le cadre de la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) et de l'Agenda 2063 adopté en 2015, promeut l'utilisation durable des ressources naturelles, le renforcement de l'appui public et politique aux initiatives environnementales et l'intégration des questions écologiques dans les stratégies de réduction de la pauvreté.

Conscient de l'impérieuse nécessité de se saisir de la problématique à un niveau continental, le Royaume du Maroc a quant à lui très tôt engagé une réflexion transversale et inclusive en faveur de la transition écologique et plus largement vers une logique d'intégration d'une culture de la croissance durable au sein de ses échiquiers politiques, économiques et sociétaux.

Constats et ancrages d'une réflexion en faveur de la transition écologique



Photo DR.

La transition écologique comme projet de société pour le Maroc

Dès le début des années 2000, le Roi Mohammed VI a souhaité que l'État marocain se dote d'un cadre stratégique, visant à fournir au Royaume les instruments nécessaires à une gestion responsable de ses ressources naturelles.

Le lancement du Plan d'Action Nationale pour l'Environnement (2002) en est l'un des premiers jalons, renforcé par la loi 11-03 portant sur la protection et la mise en valeur de l'environnement.

L'État marocain a ensuite mis un point d'honneur à ce que les services de l'État, le Parlement, les collectivités locales, le monde de la recherche universitaire et la société civile - secteur privé et organisations syndicales incluses - participent

collectivement à l'élaboration de la Charte Nationale de l'Environnement et du Développement Durable (CNEDD) qui sera signée en 2009.

Ces démarches aboutiront en 2014 à l'adoption de la loi cadre 99-12, affirmant la valeur de la CNEDD et visant à doter le pays d'outils juridiques destinés à soutenir et à défendre les acquis marocains en matière de protection de l'environnement dans le cadre de ses engagements internationaux.

En parallèle, la nouvelle Constitution de 2011 est venue entériner les politiques de développement durable dans les principes constitutifs et affirmer la responsabilité de l'État marocain en la matière. Les citoyens ont également vu leurs droits fonda-

La prise en main par l'État marocain de cette problématique à travers la SNDD

mentaux renforcés par l'article 31, qui leur accorde le droit d'accès à l'eau et à un environnement sain. La Constitution reconduit par ailleurs le Conseil Économique et Social, créé en 2010, en Conseil Économique Social et Environnemental, en le dotant d'une mission d'accompagnement des pouvoirs exécutif et législatif dans la définition des politiques publiques.

L'action du Maroc comme pays hôte de la COP 22 à Marrakech constitue là encore un témoignage de l'inscription des logiques de développement durable et de transition écologique dans la pensée stratégique du pays et de son rôle moteur sur le continent.

Une vision pragmatique guidée par des principes

La création de la Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD) en 2017 constitue le point d'orgue du processus de transition écologique voulu par l'État et de sa volonté à rendre opérationnelle la réflexion engagée depuis le début des années 2000. La SNDD, se voulant transverse et inclusive, fut établie comme cadre logique d'une stratégie économique efficace, socialement équitable et respectueuse de l'environnement. La globalité de ce cadre est remise en perspective avec les programmes et politiques établis jusqu'alors, et entre en cohérence avec les engagements internationaux du Royaume Chérifien.

Le Maroc prouve ainsi la fiabilité de son cadre de gouvernance des politiques de développement durable en ancrant sa stratégie sur quatre grands principes directeurs :

1. La conformité au cadre international, entendu comme la mise en place de bonnes pratiques et le respect des engagements du Royaume sur la scène internationale en matière de lutte contre le changement climatique, contre la désertification et en faveur de la protection de la biodiversité.

2. La conformité au cadre national, en vertu de la loi cadre 99-12 instaurant la CNEDD,

la SNDD s'articule autour des principes d'intégration, de territorialité, de solidarité, de précaution, de prévention, de responsabilité et de participation entendu comme l'inclusion de la société civile et du secteur privé dans la mise en place des politiques, des stratégies et des programmes.

3. A travers un processus de responsabilisation croissante des parties prenantes, devant respecter leurs objectifs en matière de développement durable à l'horizon 2030.

4. L'opérationnalisation, visant à dégager des synergies entre les différentes stratégies sectorielles.

En s'appuyant sur ces principes, le Royaume du Maroc souhaite systématiser la prise en compte des problématiques environnementales, développer sa dynamique dans le secteur des énergies renouvelables, assurer un développement humain et une cohésion sociale tenant compte des spécificités culturelles et géographiques comme des écosystèmes naturels sensibles caractérisant le pays (oasis, montagnes, littoral etc.).

Ces principes doivent in fine orienter une action portant sur plusieurs enjeux interdépendants.

La prise en main par l'État marocain de cette problématique à travers la SNDD

Une stratégie articulée autour de 7 leviers

Pour déployer sa stratégie et assurer ses engagements en faveur du développement durable, le Maroc entend ainsi agir de concert sur sept enjeux :

1 Consolidier le cadre de gouvernance durable de l'État Marocain, à travers le renforcement du cadre institutionnel, juridique et enfin de ses instruments économiques, financiers et fiscaux en la matière.

4 Améliorer le cadre de la gouvernance climat et de lutte contre le réchauffement climatique en s'emparant notamment des opportunités créées par la Finance Climat.

7 Promouvoir une culture du développement durable qui accompagne la transition de manière transversale (sensibilisation des citoyens, formation, innovation, Recherche et Développement etc.).

2 Viser la transition progressive vers une économie verte, par la valorisation d'emplois créateurs de valeurs et l'atténuation de la pression sur les ressources naturelles.

5 Remettre en perspective avec le principe constitutionnel de régionalisation, respectant et reconnaissant la diversité présente sur le sol marocain comme une richesse culturelle. Il s'agit ici de la préservation des territoires sensibles et l'amélioration de leur attractivité.

3 Améliorer la gestion et la valorisation des ressources naturelles, en allant au-delà de la préservation de la biodiversité.

6 Poursuivre la lutte contre la pauvreté à travers les acquis de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) et la réduction des inégalités sociales et territoriales pour l'accès aux soins et à l'éducation. L'INDH a su adopter une approche holistique et fédérer autour d'elle des parties prenantes issues du monde associatif, de la recherche et de l'entreprise.

Une réflexion créatrice de synergies entre les secteurs public et privé

Pour assurer sa transition vers une économie durable, inclusive et résiliente, le Royaume du Maroc s'est attaché à faire du secteur privé un partenaire essentiel de l'accélération de ce processus. Particulièrement dynamique et innovantes en la matière, les firmes marocaines se sont très tôt sensibilisées aux enjeux du développement durable et ont entamé leur transformation en faveur des engagements environnementaux et sociétaux du pays (contribution à l'INDH dès 2005, Responsabilité Sociétale des Entreprises, politiques inclusives, respect des normes internationales etc.).

Cela s'illustre en premier lieu par l'adaptation du secteur agricole. L'expérience réussie du Plan Maroc Vert a permis au Roi Mohammed VI de promouvoir lors de la COP 22 et du sommet de l'Union Africaine en 2017, l'Initiative pour l'Adaptation de l'Agriculture Africaine (Initiative AAA). Ce Plan Maroc Vert vise à soutenir les projets d'agriculture durable en leur permettant d'accéder à des fonds internationaux et de bénéficier de l'expertise du secteur privé et public marocain, comme du concours des agences de développement compétentes en la matière.

La logique d'économie circulaire touche également le secteur industriel marocain notamment dans les projets nationaux d'accélération industrielle et l'intégration de filières vertes porteuses de croissance (énergies renouvelables, efficacité énergétique, assainissement et épuration, valorisation des déchets, biodiversité). A ce titre, l'usine de Renault à Tanger est présentée comme un projet modèle pour son application écologique à dimension industrielle. Ses solutions innovantes ont permis à l'unité de production automobile d'atteindre 0% d'émission carbone et un retraitement par osmose des eaux industrielles devenant ainsi un très bon exemple de ce que peut-être une activité visant à être la plus déshydratée et la plus décarbonée possible.

En accélérant sa transition énergétique, le Maroc se distingue par une politique tonique de déploiement de projets nationaux d'énergies renouvelables, portés par l'agence MASEN. Elle est en charge de l'intégralité du pilotage de la dynamique sectorielle, via la mise en œuvre du Plan Nour, visant à l'horizon 2020 une production d'électricité solaire de 14% dans le mix énergétique, ainsi que des projets éoliens et hydroélectriques d'envergure dans le cadre de Partenariats Public Privé (PPP).

L'État engage également un véritable plan de préservation de son milieu naturel, par le biais de la rationalisation des ressources hydriques et énergétiques tout en poussant les opérateurs publics et privés à améliorer le rendement des réseaux d'eau et favoriser l'efficacité énergétique d'installations multiples. La région de Tanger-Tétouan a ainsi réussi, grâce à la mise en place de solutions technologiques à haute valeur ajoutée, à limiter la vulnérabilité des centres urbains à la pression hydrique. Cette démarche a permis une économie en eau de près de 90 millions de m³, équivalente à trois années de consommation pour ce territoire.

Ces différentes réalisations attestent de la détermination et de l'efficacité de la stratégie en faveur de la transition écologique engagée par le Royaume du Maroc, et de sa mise en œuvre par les parties concernées : institutionnels, citoyens, entreprises et associations du pays. Cette stratégie permet également au Maroc de se projeter dans une perspective continentale, où le pays est en capacité de partager avec ses partenaires du Sud son expérience nationale en matière de gouvernance et de déploiement de programmes de développement durable.

Le Maroc à l'avant-garde de la transition écologique en Afrique

A l'horizon 2030, le Royaume du Maroc s'est donné pour ambition de proposer un mix énergétique qui soit composé de 52,5% d'énergies renouvelables. Conscient de la menace que constitue une mauvaise gestion environnementale, le pays doit, s'il veut respecter ses engagements, aborder les enjeux de la transition écologique dans leur globalité. Des mesures et projets ambitieux en matière de développement durable appuient la volonté nationale de développer les zones rurales et d'adopter une gestion responsable de l'urbanisation.



Photo DR

Le Maroc à l'avant-garde de la transition écologique en Afrique

Le désenclavement des zones rurales et la gestion maîtrisée des enjeux urbains

Confronté à des problématiques comme le désenclavement du monde rural et la nécessaire meilleure gestion des ressources hydriques, l'État marocain doit permettre un développement équilibré et durable du pays, tout en répondant au triple défi des performances économique, sociale et environnementale.

Le Royaume du Maroc a ainsi déployé plusieurs projets, en commençant par un effort significatif en matière d'électrification, permettant au pays de passer d'un taux de 18% en 1995 à 99,62% fin 2018. Cette démarche est amenée à se poursuivre pour atteindre le taux de 99,85% en 2020.

En matière d'accès à l'eau potable, des écarts subsistent encore au niveau national, ce qui laisse au secteur privé l'opportunité de valoriser la mise en place de solutions durables et innovantes. Le pays a atteint un taux d'accès à l'eau potable de l'ordre de 97% en milieu urbain quand seulement 40% de la population rurale bénéficie d'un branchement individuel au réseau de distribution.

L'assainissement liquide fait également parti des sujets de préoccupation dont le pays s'est emparé, bien conscient des risques sanitaires ou de pollution des sols et des nappes phréatiques qu'il peut engendrer. A l'heure actuelle, le taux de raccordement à l'assainissement liquide, corollaire de celui à l'eau potable, est de 75% contre 70% en 2006, avec un niveau d'épuration des eaux usées de plus de 48% contre 7% sur la même période. Les zones rurales restent là encore marginalisées; 10% seulement de la population rurale est rattachée à un réseau d'égouts et 3% à une station d'épuration tandis que 40% de la population disposerait comme système d'assainissement d'une structure s'apparentant à une simple fosse septique.

Pour faire face à cet enjeu sanitaire et lutter contre

les rejets sauvages d'eaux usées, l'État a déployé des programmes structurants en partenariat avec le secteur privé dans le respect des spécificités territoriales. Dans la région de Tanger-Tétouan, le schéma directeur établi a ainsi préconisé l'extension de la station d'épuration de Boukhalef avec une augmentation de la capacité de traitement de l'ordre de 32.000 m³/j pour 250.000 équivalents habitant. L'objectif est de prévenir les risques pour l'environnement en augmentant la capacité de traitement et en respectant les normes les plus strictes en matière de qualité des eaux traitées avant leur rejet dans le milieu naturel ou leur réutilisation par des partenaires locaux. A Boukhalef, c'est la réutilisation des eaux traitées, le REUSE, qui a été privilégié, tout comme pour la station d'épuration de Tamuda Bay, à M'Diq, sur la côte méditerranéenne. Ces projets de REUSE s'inscrivent dans une logique d'économie circulaire : les eaux épurées sont amenées à être réutilisées dans l'irrigation d'espaces verts ou de loisirs. Cette application, conjointe à une optimisation des rendements de réseaux dans la région, est d'un appui considérable aux objectifs d'efficacité hydrique et énergétique. Ces stations visent donc le double objectif de préserver les ressources naturelles d'eau tant en qualité qu'en quantité.

Autre volet important à prendre en compte pour accompagner les mutations territoriales, celui de l'assainissement solide. La gestion et la valorisation des déchets n'échappent en effet pas aux défis à relever pour le pays, qui sollicitera tout autant l'intervention du secteur privé pour en tirer parti. Complémentaire de ces aspects de gestion, la lutte contre les plastiques est un sujet majeur pour l'Afrique, nécessitant technologies et innovations pour trouver des alternatives. A ce titre, le Maroc a été l'un des premiers pays du continent à mettre en œuvre un plan de lutte préventif contre l'utilisation des sacs plastiques, notamment en

Le Maroc à l'avant-garde de la transition écologique en Afrique

stopant leur distribution aux clients dans les segments de la moyenne et grande distribution ainsi que dans les commerces de proximité, extrêmement répandus localement. C'est un sujet sur lequel travaillent en priorité les acteurs industriels de l'environnement.

A l'horizon 2030, les prévisions en quantité de déchets sur le sol marocain sont de 39 millions de tonnes contre 26,8 millions comptabilisées en 2015, soit une hausse de 45%. Un enjeu qui cache des dysfonctionnements quant au potentiel de valorisation de la filière ; la part des déchets ménagers potentiellement recyclables est estimée à 1,4 million de tonnes mais seulement 340.000 tonnes ont fait l'objet d'un traitement en 2015. Les déchets générés par une activité industrielle ont quant à eux été estimés en 2015 à 1,7 million de tonnes dont seulement 641.000 tonnes auraient fait l'objet d'un processus de revalorisation. Pour



iStock

L'ÉVALUATION INNOVANTE DE L'IMPACT DES OPÉRATIONS DE BRANCHEMENTS SOCIAUX À TANGER

En 2002, Veolia Environnement Maroc, en lien avec les autorités marocaines, a élaboré et engagé des programmes inclusifs de branchements sociaux destinés à raccorder aux services publics environ 120.000 familles à faibles revenus, dont les habitations n'étaient pas desservies en eau, assainissement et électricité.

L'évaluation de l'impact de ces opérations a été engagée entre 2006 et 2008 par une équipe de l'Abdul Latif Jameel Poverty Action Lab (J-PAL), laboratoire de référence pour l'évaluation des programmes de développement du prestigieux Massachusetts Institute of Technology (MIT). Dirigé par l'experte internationale et économiste du développement Esther Duflo, ce projet a été mené en partenariat avec les pouvoirs publics et avec le concours d'Amendis, filiale de Veolia Environnement Maroc.

Pour conduire cette étude, la méthodologie innovante dite de « randomisation » a été appliquée, et cela pour la première fois dans le cadre d'un programme d'accès à l'eau potable. Cette méthode apparaît comme la plus rigoureuse pour évaluer l'impact social et sociétal d'un programme, en comparant les conditions de vie de deux groupes de familles sélectionnés aléatoirement.

L'évaluation réalisée montre avant tout que l'accès à l'eau à domicile via les branchements sociaux a un impact conséquent en termes d'intégration sociale et de satisfaction générale des populations. L'étude met également en exergue des économies de temps considérables pour les membres de la famille chargés de l'eau, quand le temps libéré est alors principalement utilisé pour des activités quotidiennes et génératrices de liens sociaux.

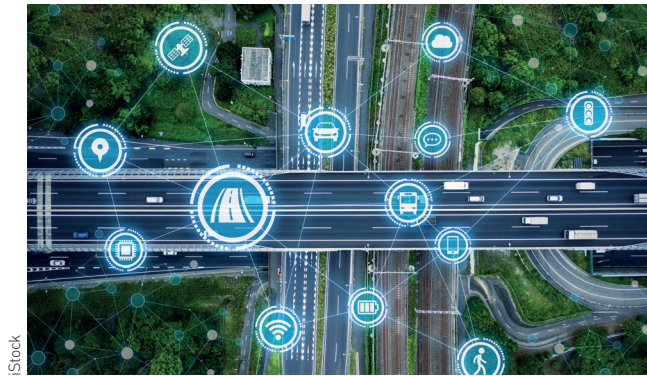
Une étude menée avec la délégation régionale du Ministère marocain de la Santé dans les quartiers périphériques informels de Tanger avait quant à elle souligné l'impact sanitaire positif de l'accès à l'eau et à l'assainissement sur les ménages non équipés, notamment par rapport aux risques de troubles digestifs et d'infections infantiles.

Le Maroc à l'avant-garde de la transition écologique en Afrique

faire face à cet enjeu, l'État entend agir sur quatre axes, à savoir: le déploiement de nouveaux instruments financiers dédiés à la gestion durable des filières des déchets (écotaxe, redevance, contribution, application de la REP etc.), la création d'un cadre attractif pour l'investissement dans le domaine de la gestion et la valorisation des déchets, l'appui des collectivités territoriales pour assurer le tri sélectif des déchets et l'appui aux Partenariats Public Privé en faveur de la gestion, du traitement et de la valorisation des déchets, notamment pour le secteur industriel.

La gestion des déchets dangereux, estimés à 300.000 tonnes par an, dont seulement 3% font l'objet d'un traitement, ouvre là encore des perspectives de coopération intéressantes entre l'État, le secteur privé et les collectivités territoriales. Des initiatives ont été lancées dans ce sens, en matière de gestion des déchets médicaux et pharmaceutiques au Maroc, estimés à 25.000 tonnes par an.

Dans ce domaine, Veos, la filiale dédiée de Veolia, dispose de l'expérience de plus de 40 ans du groupe dans la sécurité sanitaire et dans la valorisation des Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux (DASRI), tant dans les processus de conditionnement, de collecte interne, que du transport jusqu'à l'élimination. Cette expertise se traduit par une traçabilité exemplaire liant le producteur, le transporteur et le destinataire des DASRI, et offre une sécurité optimale quant à l'élimination des polluants, germes et agents pathogènes potentiels, et cela dans le plus strict respect de l'environnement grâce à une utilisation limitée des ressources naturelles. La construction d'un centre de traitement est ainsi prévue à Skhirat à l'horizon 2020. Il concrétisera une joint-venture entre Veos et la société marocaine spécialisée dans la collecte de déchets, SOS NDD. Ce projet s'inscrit également en appui de la dynamique appréciée du secteur pharmaceutique marocain sur son périmètre national et vers ses partenaires



LE DÉVELOPPEMENT PAR VEOLIA DE SOLUTIONS INNOVANTES DE GESTION DIGITALISÉE DES ESPACES URBAINS ET INDUSTRIELS

En s'appuyant sur les technologies numériques, Veolia, via ses solutions Smart, vise à améliorer l'information et le confort des citoyens ainsi qu'à optimiser la performance environnementale, sociale et économique de ses clients commerciaux et industriels.

Au centre du panel de solutions intégrées offertes par Veolia, on trouve Hubgrade, un poste de pilotage de la performance des trois métiers de Veolia : l'eau, l'énergie et la gestion des déchets. Ce poste de commandement permet aux équipes de surveiller et d'exploiter en temps réel des données issues de millions de capteurs, afin d'optimiser la gestion des ressources de ses clients municipaux, industriels et commerciaux. Hubgrade opère sur trois axes principaux (organisation, systèmes numériques et services intelligents) pour garantir une gestion pertinente et durable de l'espace et une optimisation de l'efficacité énergétique dans les villes, les bâtiments et les sites industriels. Hubgrade permet ainsi de mesurer le progrès, d'accélérer la recherche de performance de ses clients et de limiter la pression sur les ressources, enjeu globalisé de la transition écologique mondiale. En 2018, Veolia comptait plus de 20 centres Hubgrade opérationnels, notamment aux Émirats Arabes Unis, en France, en Italie, en Hongrie, aux Pays-Bas, en Suède, au Royaume-Uni, en Chine et en Australie.

La filiale Nova Veolia s'appuie quant à elle sur l'innovation et le numérique pour renforcer la performance des services urbains et proposer des solutions nouvelles aux citoyens. Cette approche consiste à utiliser les nouvelles technologies pour rendre la ville plus connectée et plus efficace dans la gestion de ses ressources. Nova Veolia investit également dans un écosystème d'entreprises digitales et accompagne la transformation des services urbains avec pour objectif de co-construire une vision de la ville intelligente, inclusive et agréable à vivre.

Le Maroc à l'avant-garde de la transition écologique en Afrique

du Sud, en Afrique subsaharienne notamment.

Un des principaux défis auquel doivent faire face désormais les responsables politiques et les opérateurs de services est le développement, souvent fulgurant et parfois imprévisible, des centres urbains. Le contexte continental d'accroissement démographique doublé par un exode rural soutenu impose une réponse qualitative des zones urbaines au challenge de l'accueil de populations nouvelles. Sur le périmètre marocain, il est en effet projeté que la part de la population dans les principaux centres urbains d'ici 2030 sera de l'ordre de 26,2% pour le Grand Casablanca-Settat, 13% pour Rabat-Salé-Kénitra, 12% pour Tanger-Tétouan-Al Hoceima, et 11,4% pour Marrakech-Safi. La croissance exponentielle des zones urbaines peut certes être attractive pour les populations, mais, outre les problèmes sociaux et sociétaux qu'elle pose, nécessite de développer l'accès pour les nouveaux arrivants aux services essentiels, dans le respect des Objectifs de Développement Durable, sujet sur lequel le Maroc a su mettre au point des démarches efficaces avec ses partenaires publics et privés, notamment dans le cadre de l'INDH. Ce développement des villes impose aussi à ses responsables une adaptation des infrastructures et des modes de gestion afin de mettre en adéquation l'évolution démographique et la mobilisation des ressources associées, notamment en eau et en énergie. Le caractère énergivore du développement urbain rapide appelle à repenser leur mode de gestion, à travers des démarches intégrées et intelligentes.

Dans ce contexte de transition et de concentration urbaine, les Smarts Grids constituent un outil particulièrement utile pour la gestion à venir des services aux habitants. Par exemple, en plus de jouer un rôle dans l'intégration des énergies renouvelables dans le mix énergétique, ces réseaux constituent un levier efficace pour lutter contre la perte d'électricité qui demeure un problème ré-

current dans le pays, et ainsi améliorer l'efficacité énergétique, sujet prioritaire pour accompagner le développement des villes. Les Smarts Grids permettraient d'améliorer la maintenance prédictive, de « manœuvrer » de façon optimale les réseaux électriques de façon à assurer au mieux la continuité du service, et de gérer de nouveaux usages, à l'instar des véhicules électriques (bus urbains etc.). Des efforts devront donc être entrepris pour satisfaire les besoins des populations et des entreprises dans ces espaces en mutation, notamment au travers d'une intégration plus poussée des technologies du numérique pour améliorer la qualité des services urbains (électricité, eau potable, assainissement, transports, gestion des déchets etc.) et en réduire les coûts.

La ville comme moteur de croissance économique est plus que jamais appelée à jouer un rôle d'accélérateur de la transition écologique. Cette transition sera sans nul doute le fruit d'un partenariat entre opérateurs publics et privés, que ce soit dans la définition de solutions d'alimentation, de mobilité ou encore de monitoring de l'environnement. Les zones offshores du pays constituent autant de laboratoires potentiels pour s'emparer de cette opportunité et in fine dégager des synergies dans le tissu d'opérateurs privés soumis à des engagements en matière de développement durable par leurs autorités régulatrices, leurs marchés cibles (Afrique, Europe, Amériques etc.) ou encore par leurs clientèles.

Le Maroc à l'avant-garde de la transition écologique en Afrique

Pionnier continental dans le développement des énergies renouvelables

Le Royaume du Maroc, à travers la mise en place de la SNDD et des projets structurants associés, aspire à devenir une plateforme de référence, un « *Green Hub* », en matière de production et d'exportation des énergies renouvelables en Afrique. L'État s'est muni d'un cadre réglementaire et légal qui permet, avec l'appui du secteur privé, la création de structures et le développement de projets d'envergure, positionnant le pays à l'avant-garde de la transition écologique continentale.

Portée par l'agence nationale MASEN, la stratégie solaire, éolienne et hydroélectrique du pays a permis

aujourd'hui d'atteindre en termes de puissance installée, le seuil de 700 MW pour le solaire avec 5 centrales, 1.012 MW pour l'éolien avec 10 parcs d'exploitation et 1.770 MW pour l'hydroélectricité produite par 29 barrages et stations de transfert d'énergie par pompage.

Le complexe de Noor Ouarzazate est ainsi devenu, avec la synchronisation de la tour Noor Ouarzazate III, le plus grand complexe multi-technologique solaire au monde, avec une production de l'ordre de 580 MW. Les centrales de Noor Laâyoune I et Noor Boujdour I, lancées en 2017 et mises en exploitation en 2018, sont venues renforcer ce positionnement. Des



À TANGER, VEOLIA S'ENGAGE AVEC L'INDUSTRIE AUTOMOBILE EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

En coopération avec le gouvernement marocain pour accompagner des industries inclusives et durables, Renault et Veolia ont bâti une usine de production d'automobiles à très faible empreinte environnementale, avec zéro émission de carbone et sans décharge liquide industrielle. Le « zéro rejet » complète la performance écologique du site, avec un taux de recyclage des déchets industriels atteignant 98 %.

Son processus d'intégration et de valorisation des filières de biomasse, du retraitement des déchets industriels et des eaux usées, permet à l'usine de produire près de 300.000 véhicules par an. Depuis 2012, Veolia a mis en service sur le site une unité de production composée de trois chaudières biomasse, dimensionnées pour couvrir 100 % des besoins thermiques de l'usine. L'unité génère ainsi l'eau chaude nécessaire à l'ensemble des procédés industriels de l'usine. Ces installations carburent au grignon d'olive - un résidu industriel de l'huile d'olive - composé des peaux, de pulpes et de fragments de noyaux. Ce procédé valorise ainsi le fort potentiel de production de la filière oléicole marocaine.

Un système de cogénération innovant à partir de biomasse renouvelable comme source d'énergie primaire a été choisi pour répondre aux besoins en énergie thermique du site. Au total, cette mesure a permis d'éliminer environ 135.000 tonnes de CO₂. La consommation d'énergie thermique a été réduite de 35% et les processus ont été redéfinis pour minimiser l'utilisation de l'eau. Une boucle de recirculation d'eau a permis de réduire la consommation d'eau du site de 70% (soit l'équivalent de 175 piscines olympiques chaque année) et d'éliminer pratiquement tous les rejets liquides industriels.

Le Maroc à l'avant-garde de la transition écologique en Afrique

projets similaires sont dès lors attendus à l'instar de Noor Midelt I, avec une capacité devant dépasser les 800 MW. Financé pour partie par la BAD dans le cadre de ses « High 5 », il sera mis en œuvre dans le cadre d'un Partenariat Public Privé composé d'entreprises marocaines et internationales. Il devrait permettre d'alimenter en électricité près de 2 millions de marocains. Avec son extension, Noor Midelt II dépassera en importance la station de Ouarzazate, confirmant l'engagement du Maroc en matière de production d'énergie verte.

La stratégie éolienne du pays entend aussi renforcer en nombre les parcs existants sur le territoire, le plus important est certainement le projet en cours de Midelt, avec une capacité attendue de 180 MW. En plus d'un impact environnemental positif, ce projet sera également créateur d'emplois puisqu'une partie des éoliennes et turbines seront produites sur le territoire marocain. D'autres projets sont attendus, celui de Taza (pour une première phase de 100 MW) prévu cette

année et le repowering du parc éolien de Koudia El-Baïda, premier projet éolien développé au Maroc et mis en exploitation en 2000. D'autres sont encore en phase de planification financière avec Boujdour et Jbel Lahdid-Essaouira.

Concernant les infrastructures de production hydroélectrique, deux nouvelles stations de transfert d'énergie par pompage sont prévues pour 2021 et 2025, celle de Abdelmoumen, avec une capacité de 350 MW pour 2021, et celle de Ifahsa-Chefchaouen avec une capacité de 350 MW pour 2025.

De plus, il est une autre ressource renouvelable, la biomasse, qui constitue un atout indéniable du Maroc. Le potentiel d'exploitation d'énergie issue de la biomasse, estimé à 11,5 millions de MWh/an et devant atteindre les 17 millions d'ici 2030, est un atout majeur du pays, une fois encore sous-exploité avec seulement 5.000 MWh/an. Pour information, la consommation annuelle d'un ménage marocain est d'environ un millième de MWh, et une ville de 400 000 habitants consomme en moyenne 380.000 MWh/an. Les secteurs les plus porteurs en matière de biomasse sont l'agriculture (6,6 millions de MWh/an), les déchets organiques issus de la consommation des ménages et du secteur agroalimentaire (3 millions de MWh/an), et pour finir la sylviculture/arboriculture (1,7 million de MWh/an). Concentré dans les zones les plus industrialisées du pays (région de Fès - Meknès, détenant un potentiel de 1,8 millions de MWh/an, Rabat-Salé-Kénitra, Marrakech-Safi, Casablanca-Settat avec 1,3 million MWh/an ou encore Tanger-Tétouan-Al Hoceima avec une capacité de 1,2 million MWh/an), le potentiel d'exploitation de la biomasse permettrait de créer environ 10.000 emplois durables et de favoriser la réduction d'émissions de gaz à effet de serre. L'ouverture actuellement étudiée de subventions publiques permettrait de favoriser les démarches de construction et d'exploitation des infrastructures nécessaires à l'exploitation de la biomasse et ainsi attirer les investisseurs. Il s'agit d'une autre piste particulièrement intéressante pour le pays.



Photo DR.

Le Maroc à l'avant-garde de la transition écologique en Afrique

Pionnier aussi dans les incitations en faveur de l'efficacité énergétique

Au-delà du développement de projets d'infrastructures énergétiques durables, le secteur privé marocain se démarque par la mise en place de produits d'incitation écologiques qui relèvent de la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE), opérationnalisant ainsi la stratégie nationale et facilitant l'accès à des financements verts. Les institutions bancaires favorisent également la transition écologique en proposant sur le marché marocain des produits finançant des projets de développement durable. Précurseur dans le développement d'une agriculture responsable en énergie, le groupe Crédit Agricole du Maroc est à l'origine du produit ECOTAQA, un crédit destiné à financer la conduite d'audits énergétiques pour les fermes agricoles et l'industrie agroalimentaire. Cette offre permet également de mettre en œuvre des mesures d'efficacité énergétique destinées à combler les écarts constatés. La BMCE Bank et la Banque Populaire s'engagent de leur côté via le projet MORSEFF (Morocco Sustainable Energy Financing Facility) ; une ligne de financement de l'énergie durable de 110 millions d'euros incluant un volet d'assistance technique, soutenue par l'Union Européenne et développée par la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD), l'Agence Française de Développement (AFD) et la Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW) allemande.

De nombreuses pistes d'incitation en faveur de la transition écologique peuvent être envisagées, comme des incitations fiscales en faveur de l'utilisation des énergies renouvelables dans le secteur industriel et agricole, des facilités d'accès aux véhicules hybrides et électriques, l'adaptation des centres urbains aux nouveaux modes de transport, des subventions pour la mise en place par des particuliers et entreprises de panneaux solaires photovoltaïques ou encore l'acquisition de logements disposant d'une empreinte carbone réduite.

Dans une perspective nationale, les opportunités en

matière de finance verte résident dans le soutien aux PME à travers deux axes : dans un premier temps un alignement des entreprises sur les enjeux environnementaux et sociétaux en intégrant les enjeux climatiques dans leurs processus de fonctionnement et de production et dans un second temps la création de produits incitatifs pour apporter aux projets durables et responsables les financements nécessaires.

Un changement de paradigme appelant à une fiscalité qui intégrerait une dimension de durabilité et viserait à réduire les déséquilibres écologiques et sociétaux, aurait comme impacts bénéfiques d'appeler le secteur privé et la société marocaine dans son ensemble à s'emparer des opportunités de la transition écologique, en plus d'attirer les investissements étrangers de ce secteur.

Pionnier sur le continent en matière de finance climatique, le Maroc serait en mesure de jouer un rôle central dans la mobilisation de financements, l'investissement par des acteurs privés d'envergure internationale et dans la conduite de projets structurants écoresponsables en Afrique.



Photo DR.

L'action du Maroc en faveur de la résilience du continent

20% de la population africaine ne dispose pas d'accès fiable à l'électricité. Et pourtant, en 2050, un quart de l'humanité se trouvera sur le continent africain. Parmi cette population, 1,34 milliard de personnes vivront en zone urbaine. Cette projection de chiffres rend l'urgence de la transition écologique de plus en plus prégnante.

Doté d'un fort potentiel de croissance, la production d'énergie renouvelable reste toujours marginale dans le mix énergétique continental alors que très compétitive par rapport aux énergies fossiles, coûteuses et volatiles. Contrairement aux pays industrialisés, la plupart des pays africains ne sont pas contraints d'abandonner le charbon au profit d'autres sources d'énergie pour répondre à leurs besoins.

Cette volonté d'entrer dans une transition écologique doit donc nécessairement passer par l'exploitation des opportunités offertes par l'environnement. Et mis à part certaines nations comme le Maroc, rares ont été celles à en tirer un avantage stratégique. Le continent, doté d'un temps d'ensoleillement annuel de près de 3.000h/an - soit parmi les plus importants au monde - n'a vu naître que très peu de projets solaires. Parmi les raisons, la présence de freins inhérents à l'ensemble des projets énergétiques durables a pu être observée. Au niveau institutionnel, par une réticence de certains investisseurs en raison de coûts de transactions élevés, et au niveau financier en raison de coûts d'exploitation et d'investissements jugés trop élevés.

L'objectivité rend nécessaire l'importance de s'engager vers des solutions durables et résilientes, qui permettent de dégager des économies d'échelle et qui limitent les coûts d'installation afin de lutter contre les externalités négatives liées au développement industriel et économique du continent africain. Ces solutions ne peuvent être envisagées que si elles reposent sur des partenariats gagnants entre ses parties prenantes. Le Maroc, qui dispose d'une solide expérience des Partenariats Public Privé et parvient à mobiliser des bailleurs de fonds internationaux tout en assurant une gouvernance maîtrisée de ses projets, aurait donc tout intérêt à faire perdurer ses compétences pour assurer cette transition.

Le Royaume du Maroc a ainsi mis en place une politique de coopération Sud-Sud proactive, qui promeut les partenariats avec le secteur privé et accompagne la mise en place de cadres de gouvernance en faveur du développement et de la résilience des sociétés africaines.



L'action du Maroc en faveur de la résilience du continent



Reuters / Youssef Boudlal

L'accompagnement dans le déploiement de solutions écologiques

Acteur incontesté pour son dynamisme et son attractivité en matière d'énergies renouvelables et de transition écologique, le Maroc s'est classé en tête des pays africains qui progressent le plus dans la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable.

Considéré comme « hub énergétique » à la croisée de l'Afrique, de l'Europe et du Moyen-Orient, le pays, a développé une « green diplomacy » d'appui aux projets de développement durable en Afrique. Ce statut s'inscrit dans la lignée de sa réintégration au sein de l'Union Africaine, du rôle qu'il a joué en tant que membre associé

de l'Agence Internationale de l'Énergie et via sa qualité de pays hôte de la COP 22 en novembre 2016. S'appuyant sur ses acquis en matière de développement de politiques publiques en faveur de la transition énergétique depuis le début des années 2000, le Maroc s'est rapidement rendu légitime pour accompagner ses partenaires continentaux dans leur propre transition.

Conciliant diplomatie économique et diplomatie écologique, le pays joue désormais un rôle moteur dans la mobilisation et la sensibilisation des chefs d'État et des gouvernements pour répondre au défi d'un développement endogène et

L'action du Maroc en faveur de la résilience du continent



Photo DR.

durable. A la suite du Sommet Africain de l'Action organisé par le Roi Mohammed VI en marge de la COP 22, plusieurs initiatives ont été déployées au sein de pays africains : mise en place du Fonds Bleu en faveur du bassin du Congo, deuxième massif forestier tropical après l'Amazonie, rédaction du Plan Gabon Vert, élaboration de la stratégie solaire sénégalaise... toutes inspirées d'initiatives marocaines (Initiative AAA, Plan solaire Noor piloté par MASEN etc.).

Pour déployer sa stratégie, le Maroc a souhaité se doter d'instruments destinés à légitimer son action. Entre autres structures l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique (AMEE) intervient sur des projets de coopération, notamment avec le Sénégal. L'Agence Marocaine de Coopération Internationale (AMCI) comptabilise également de nombreuses réussites et constitue l'un des leviers les plus efficaces en matière de coopération et de renforcement capacitaire. Le Maroc, à travers l'AMCI, est intervenu au Mali aux côtés de l'ONU, et a pu faire bénéficier de son expertise en matière d'électrification rurale mais aussi de formation l'Agence Malienne pour le Développement de l'Énergie Domestique et l'Électrification Rurale

(AMADER). L'ONU est quant à elle intervenue lors des études de faisabilité et du processus de sélection des opérateurs privés en charge de la future gestion des projets. L'AMCI est aussi partie prenante à un accord avec la Côte d'Ivoire visant la réalisation d'une cartographie du potentiel agricole d'une zone de 650.000 hectares, appuyé en cela par l'expertise de l'Institut National de Recherche Agronomique marocain (INRA). En matière de développement capacitaire, l'agence est intervenue en 2018 pour la formation de près de 500 personnes sur des thématiques liées à transition écologique (assainissement, électrification de zones rurales, accès à l'eau etc.).

Comme cela a été évoqué, le Maroc a su tirer parti des opportunités offertes par les bailleurs de fonds internationaux pour sécuriser ses projets de coopération Sud-Sud. Dès 2014, dans le cadre de l'Initiative AAA, un accord général de coopération a été signé avec la FAO, allouant, au moment de la signature, un million de dollars en faveur des pays africains. En 2019 l'agence MASEN avait quant à elle signé un mémorandum d'entente avec la Banque Islamique de Développement (BID), ayant vocation à promouvoir les énergies renouvelables en Afrique, assorti d'un accompagnement technique en faveur des pays récipiendaires de l'aide. Un accord similaire a par ailleurs été signé avec la BAD en 2018.

Doté de capacités techniques et d'expériences pour mobiliser les parties prenantes nécessaires à la mise en place de projets structurants en matière de développement durable, le Maroc bénéficie qui plus est d'une tendance de réduction des coûts de production des énergies renouvelables. En s'appuyant sur l'ensemble de ces facteurs, il n'est sans nul doute que le pays est en mesure d'apporter des réponses pragmatiques à ses partenaires du Sud, engagés à ses côtés dans la dynamique d'un développement continental durable.

L'action du Maroc en faveur de la résilience du continent

L'assistance dans la mise en place d'un cadre de gouvernance de projets durables et résilients

Intégrant l'ensemble des enjeux de la transition écologique, le positionnement des pays africains dans le secteur des énergies renouvelables est de plus en plus visible. Pour pallier leur manque d'expérience en la matière, le modèle d'un partenariat tripartite semble pertinent compte tenu de la complexité des chantiers projetés. Cela requiert en effet de capitaliser à la fois sur l'expertise technique du secteur privé, sur la capacité d'un pays comme le Maroc dans la captation de fonds et enfin sur l'adaptation des modes de gouvernance de ces projets. L'Éthiopie a ainsi exprimé son intention de créer six "mégaprojets" solaires, sollicitant un investissement de l'ordre de 800 millions de dollars, nécessaires à l'indépendance énergétique du pays. Dans la même optique, le Burkina Faso, dépendant de la Côte d'Ivoire pour son approvisionnement électrique, souhaite développer son industrie énergétique à travers la construction de centrales afin d'atteindre en 2030 une production installée de 30% dans son mix énergétique. Les opportunités sénégalaises en matière de projets éoliens offrent également des débouchés sectoriels au Maroc. Celui-ci pourrait parfaitement faire bénéficier ses compétences à ce pays avec lequel il entretient une relation séculaire.

Des opportunités subsistent encore dans le secteur de la biomasse comme la valorisation des déchets agricoles (résidus d'arachides et de céréales) et forestiers (sciures) ou dans la production de biocarburants issus de cultures locales. Bien qu'existantes dans certains pays ouest-africains, ces sources d'énergie encore sous-exploitées, ne bénéficient que rarement d'une communication pour attirer des investisseurs et bailleurs de fonds internationaux, cantonnant ainsi les modèles de coopération à des acteurs de faible envergure, souvent issus de

la société civile. Le Maroc a de ce fait une carte à jouer en raison des nombreux partenariats qu'il a su conduire au fil des décennies et de la réussite de ses projets, souvent testés sur son territoire avant d'être envisagés à l'international. Fort de ces atouts que sont la maturité du secteur privé et le cadre de gouvernance qui rassurent les investisseurs, le Royaume serait par conséquent en mesure de réduire les risques financiers, tout en valorisant des expériences innovantes chez ses pays partenaires au Sud.

Le cadre de gouvernance efficace des projets marocains liés à la transition écologique, a permis de transformer les objectifs d'une mission - celle de lutter contre les effets du changement climatique - en un mode de gestion adapté dans la pérennisation des projets. Ce modèle reconnu pour son bien-fondé s'intègre actuellement à la politique de coopération Sud-Sud du pays. Plusieurs leviers, déjà pris en compte au Maroc, ont été identifiés pour inscrire cette transition dans le long terme.

L'importance du soutien aux jeunes entrepreneurs est un des premiers leviers pour assurer un développement écologique et responsable des sociétés africaines. Confrontés à quatre difficultés que sont l'accès au financement, le manque d'outils et de connaissances techniques ainsi qu'une faible voire absence d'expérience opérationnelle en la matière, les entrepreneurs africains nécessitent un accompagnement pour pouvoir s'inscrire dans la chaîne de valeur du développement durable.

Le Maroc dispose déjà de réponses à apporter. Dans le secteur agricole, des forums réunissant bailleurs de fonds, experts et entrepreneurs agricoles peuvent tout à fait se transposer ail-

L'action du Maroc en faveur de la résilience du continent

leurs. Destinés à apporter un conseil et un appui technique (filiales porteuses, coûts de production, circuits de commercialisation etc.) quant à la faisabilité des projets envisagés, ces espaces d'échanges et de partage d'expériences permettraient de redéfinir des cadres de gouvernance adaptés aux nouvelles pratiques numériques par exemple.

La formation technique des experts et cadres africains est un deuxième facteur clé de succès en faveur de la transition écologique continentale. Le projet de Centre de Compétences Changement Climatique (4C) visant à fédérer des compétences et expertises dans le domaine de la lutte contre le réchauffement climatique, représente un modèle de coopération entre acteurs du Sud. Ce projet s'inspire des réalisations marocaines en matière de création d'emplois verts et s'appuie sur une dynamique d'industrialisation soutenue. Déjà partie prenante dans le cadre d'une formation d'experts sénégalais, il contribue au rayonnement de la green diplomacy du Maroc en étant au plus proche des préoccupations des pays les plus impactés par le changement climatique.

Un mémorandum d'entente a ainsi été signé à Katowice lors de la COP 24 entre le Maroc et le Sénégal en matière de coopération environnementale, visant notamment à mettre en application la politique de protection de l'environnement entre les deux pays mais surtout à faire bénéficier au Sénégal des réussites marocaines quant à la gestion des déchets et des énergies renouvelables.

Toujours dans l'optique de former les futurs cadres et experts africains au développement durable, le Maroc entend créer un centre de solutions innovantes et durables dédié au continent africain. Baptisé African Center for Innovative Sustainable Solutions (ACISS) et basé à



l'Université Cadi Ayyad de Marrakech, ce centre aura pour but de promouvoir l'action collective en faveur de la transition écologique. En impulsant un partage de connaissances, à travers la recherche sociétale, l'incubation de projets innovants et la formalisation de best practices, l'ACISS a pour ambition de former les jeunes générations africaines aux outils et modes d'action écologiques de demain. Conscient du potentiel du secteur privé dans ce domaine, le centre s'intégrera dans un écosystème plus vaste que le seul cadre de la recherche universitaire, en s'investissant dans le renforcement des compétences et l'encadrement du personnel des entreprises engagées dans une démarche de développement durable. Veolia a pu le démontrer à travers son réseau mondial de Campus, destiné au transfert de savoir-faire, au partage

L'action du Maroc en faveur de la résilience du continent



Photo DR.

de connaissances et de retours d'expériences, ou encore via les incubateurs qu'il a créés en partenariat avec des acteurs aux expertises complémentaires. C'est le cas de l'incubateur SenseCube Agua Urbana qui traite des enjeux de l'eau en milieu urbain. Ce dernier a été lancé à Mexico avec les réseaux d'entrepreneurs sociaux MakeSense, Ashoka et Co, la ville de Mexico, le laboratoire Para la Ciudad, ou encore Pop-Up, la plateforme d'entrepreneuriat social du groupe Veolia.

En effet, l'implication des acteurs présents sur l'échiquier économique est un puissant accélérateur de la transition écologique. Les entreprises, TPE, PME ou grands groupes, doivent désormais inscrire leurs stratégies dans une perspective d'intégration des Objectifs de

Développement Durable, en phase avec les initiatives et politiques publiques. A cet effet, le déploiement de capacités en Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) devient une condition indispensable à leur participation à tout projet et à l'accès au financement des bailleurs de fonds internationaux. Les entreprises deviennent de fait ambassadrices et vecteurs de projets durables et permettent d'apporter des réponses opérationnelles à des problématiques rencontrés par les pouvoirs publics africains.

Enfin, la sensibilisation des acteurs publics locaux est une condition sine qua non pour permettre aux logiques de développement durable de s'intégrer dans les territoires. Le Maroc, déjà engagé sur cette voie, a tout à gagner en matière de soft power et de leadership sur le continent, en formant les futurs responsables politiques et administratifs aux nouveaux enjeux de gouvernance et d'adaptation territoriaux. Plusieurs effets en découlent : la participation des citoyens et des habitants dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques urbaines et territoriales, la structuration, l'organisation et la gouvernance de modes de transport et de mobilité durables, l'accès aux services essentiels (eau, électricité, assainissement, gestion des déchets, numérique etc.) et pour finir la planification stratégique de ces territoires ruraux et urbains.

Là encore, le Maroc renforce son positionnement de plateforme de dialogues entre la société civile, le secteur privé et les collectivités territoriales. Le pays est peu à peu devenu un acteur influent dans le développement des économies africaines vers des principes d'économie verte, en garantissant pour autant aux différentes stratégies nationales de développement durable un ancrage territorial qui jusqu'alors leur faisait le plus souvent défaut, car trop technique ou peu en phase avec les réalités opérationnelles.

Confiance, complémentarité et inventivité, le trio gagnant marocain en faveur du développement durable africain

Dans un contexte mondial d'intégration des logiques de développement durable, le Maroc se positionne sans conteste à l'avant-garde de la promotion de la transition écologique engagée par les nations africaines, domaine dans lequel il reste toutefois encore beaucoup à imaginer et à inventer. En réponse aux défis nationaux et continentaux de la croissance démographique et de la gestion des espaces urbains, ruraux et industriels, la réflexion sur l'accès des populations aux services essentiels est devenue capitale. Ces éléments engendrent de facto une évolution en faveur de la résilience des collectivités, des populations et de leur environnement, tout en poussant le secteur privé à démontrer la pertinence sociétale de son activité économique. Corollaire de ces développements, la volonté partagée d'optimisation de la qualité des services publics engage de nouvelles formes de partenariats à destination des entreprises. Ces interactions intelligentes visent à accompagner les opérateurs privés dans leurs schémas d'innovation technique, dans leurs capacités à penser leurs propres modèles économiques ainsi qu'à adapter leurs offres au contexte continental de transition écologique et sociétale.

Dans cette optique, la stratégie marocaine a été pensée pour apporter une réponse concertée des acteurs publics et privés au défi d'un développement économique durable, résilient et inclusif, c'est à dire dans le respect, l'écoute et l'intégration de toutes les parties prenantes. Véritable projet de société, la transition écologique choisie par le Royaume permet de fédérer autour d'un cercle vertueux l'ensemble des acteurs et place ses citoyens comme les premiers bénéficiaires d'un modèle de développement durable.

L'initiative royale et la planification stratégique de l'État ont permis la définition d'un cadre intégrant les logiques de développement durable tant chez les opérateurs publics que privés, via des principes directeurs déclinés par des leviers opérationnels, favorisant entre autres les Partenariats Public Privé. Avec le concours de bailleurs de fonds internationaux et le choix d'opérateurs privés d'excellence en matière de gestion des enjeux urbains d'assainissement

liquide et solide, de gestion de l'accès à l'eau et à l'électricité et de production d'énergie verte, le pays a développé une véritable maîtrise dans la gouvernance des projets liés au développement durable. En ce sens, il pourrait faire école tout en continuant à s'adapter aux évolutions économiques et sociétales, et à se réinventer en lien avec ses parties prenantes.

Le Maroc a su démontrer lors des dernières conférences internationales sur le sujet son engagement en faveur face aux défis environnementaux. Le pays participe en ce sens à la refonte des modèles de développement, à la fois nationaux et continentaux. Capitalisant sur ces réussites, le Royaume du Maroc a su multiplier des accords de coopération avec ses partenaires du Sud, afin de les accompagner dans une intégration progressive et assumée des enjeux globaux de développement durable, tant dans la sphère politique, économique ou sociétale.

Plus qu'un « *Green Hub* », le Maroc est devenu au regard du continent aussi bien une plate-forme d'expertise en matière de gestion de projets durables qu'un acteur qualifié dans la mise en place de solutions de financement et de partenariats associées. Doté de ressources humaines aujourd'hui expérimentées, le pays s'est hissé, via des acteurs de référence comme l'AMCI et MASEN, au rang de spécialiste du renforcement capacitaire des États africains et comme un laboratoire de l'innovation environnementale adaptée au défi du changement climatique, dans le secteur des énergies renouvelables notamment.

En combinant intelligemment cette capacité publique et privée d'innovation, en articulant une diplomatie économique éprouvée et une stratégie environnementale en phase avec les Objectifs de Développement Durable, le Maroc a donc développé une « diplomatie verte » unique, renforçant son leadership dans la région, sur le continent et dans le concert des nations.

Mais au-delà de cette capacité à promouvoir son modèle vert sur le continent, le défi à venir pour le Maroc réside désormais dans la cristallisation des initiatives critiques et dans la mobilisation des forces publiques et privées pour permettre l'émergence d'une nouvelle génération de partenariats sud-sud ayant pour focale principale la préservation de l'environnement. D'ici à 2030, il s'agira donc en priorité pour le Royaume d'aligner les intérêts de ses partenaires et d'agir comme un catalyseur de la croissance verte en multipliant les partages d'expérience et en favorisant la mise en avant d'un « agenda vert » africain commun.

Pour cela, outre son statut de pays leader en la matière, le Maroc dispose de plusieurs atouts, notamment sa capacité à pousser l'innovation technique, financière et partenariale pour contribuer à la réussite de l'Afrique et de ses populations.

LA AFRIQUE TRIBUNE

EN PARTENARIAT AVEC



- POLICY PAPER 2019 -

